## Pervenche Berès

Votre députée européenne pour la circonscription lle-de-France http://www.pervencheberes.fr

## **Edito Mars 2011**

Bienvenue ici à Strasbourg pour la session de mars très marquée par l'évolution internationale, notamment la situation en Libye, avec un débat autour de la position européenne auquel participait évidement Lady Ashton.

Mais je voudrais aujourd'hui vous mobiliser autour de deux sujets importants. Le premier est bien sûr cette belle victoire que nous avons remportée autour de la taxation des transactions financières. Le Parlement européen, avec une large majorité, a confirmé son soutien à la taxation des transactions financières tel qu'il l'avait fait déjà dans le rapport de la commission spéciale sur la crise financière économique et sociale que j'avais eu l'honneur de présenter au Parlement européen. Ici c'est avec notre amie et collègue grecque Anni Podimata que nous avons pu remporter cette belle victoire. Le Parlement européen soutient, y compris à l'échelle européenne si on ne parvient pas à un accord à l'échelle internationale, la mise en place d'une taxation des transactions financières. Au Conseil et à la Commission européenne maintenant de prendre leurs responsabilités.

Le Parlement européen a également adopté un rapport plein de propositions utiles pour que l'Union européenne se dote d'une vraie stratégie de politique industrielle. Je crois que cela conforte nos thèses.

Enfin, un débat important sur la révision du Traité de Lisbonne, avec cette surprise, car lorsque le traité a été adopté on nous avait dit " c'est la der des ders", et on voit bien aujourd'hui que pour sortir de l'euro de cette situation de crise, des difficultés de financement des dettes souveraines, et bien il faut modifier le traité de Lisbonne.

En votre nom je me suis exprimée pour dire que cette révision ne pouvait pas être considérée comme la dernière. Il me semble que tôt ou tard, nous devrons ré-ouvrir ce chantier sous la forme formelle d'une révision du Traité ou sous la forme d'une avancée dans une coopération renforcée car manifestement la zone euro a encore besoin de progrès en termes de contenu des politiques économiques mais aussi en termes de capacité de gouvernance.

C'est ce qui nous attend aussi dans les prochain mois. Voilà pour cette session je vous donne rendez-vous au mois d'avril, merci.

1/1